



03067166



Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Liège
le 10 JUIN 2003

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ CENTRE EQUESTRE DE FONTIN

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société Anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Rue Général Latour, n°18
4130 ESNEUX

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ LIEGE N° 187.126.

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ BE. 451.538.067.

7. Objet de l'acte

▷ Reconduction des mandats d'Administrateurs
Entérinement des actes posés par le Conseil
d'Administration et l'Administrateur-Délégué
Démission et nomination d'un Administrateur
L'Assemblée Générale adopte les résolutions suivantes :

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections,
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

1ère résolution

L'Assemblée Générale reconduit avec effet au 30 juin
1999, pour un terme de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée
Générale Ordinaire de 2005, le mandat des
Administrateurs suivants :

- Monsieur Marcel FLORKIN, Rue Général Latour,
n°18 à 4130 ESNEUX
- Madame Monique BRASSEUR, Rue Général
Latour, n°18 à 4130 ESNEUX.
- Madame Chantal FLORKIN, Rue de
l'Enseignement, n°12 à 4140 PRIMONT.
- Monsieur Xavier MAHIEUX, Rue Général Latour,
n°18 à 4130 ESNEUX.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assur...

Numéro du co...

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page

. /...

2ième résolution

L'Assemblée Générale décide de confirmer et d'entériner, pour autant que de besoin, tous les actes posés et la gestion effectuée par le Conseil d'Administration, ainsi que les actes posés par l'Administrateur-Délégué de la société, depuis l'Assemblée Générale Ordinaire du 30.06.1999 jusqu'à ce jour.

3ième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission avec effet au 30 juin 2003 de Monsieur Xavier MAHIEUX, de ses fonctions d'Administrateur. Elle décide par ailleurs, de nommer en remplacement de ce dernier, en qualité d'Administrateur de la société, Mademoiselle Emmanuelle FLORKIN, née le 29 mai 1976, domiciliée Rue Général Latour, n°18 à 4130 ESNEUX.

Le mandat de cet Administrateur prendra cours le 30 juin 2003 et expirera de plein droit à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005. Il s'exercera à titre gratuit

Monique BRASSEUR-
FLORKIN,
Secrétaire,



Marcel FLORKIN,
Président,

